

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES SYNDICATS D'EXPLOITANTS AGRICOLES DE LA MAYENNE

Les cahiers d'acteurs

sur le projet de ligne à très haute tension Cotentin-Maine



FDSEA
**Fédération Départementale
des Syndicats d'Exploitants
de la Mayenne**

9, rue de l'Ancien Evêché
53000 LAVAL
Tél : 02.43.67.37.96
Fax : 02.43.67.37.57
Courriel : fdsea.53@wanadoo.fr

Contact Professionnel :

Claude CHARON

(Président)

Christophe BECHU

(1^{er} Vice-Président)

Contact Administratif :

Thierry MAUMINOT

(Directeur)

Truong-Giang PHAM

(Conseiller environnement)

Dans le cadre du débat public
organisé par la

cndp
Commission particulière
du débat public
THT Cotentin - Maine

Non à la THT Oui, à un développement durable

Le conseil d'administration de la FDSEA de la Mayenne, après avoir entendu RTE et écouté les agriculteurs qui auraient pu être concernés par le projet de ligne à Très Haute Tension, a pris la décision de dire **NON à une nouvelle ligne Très Haute Tension en Mayenne.**

A ce jour RTE refuse de s'engager afin qu'aucune exploitation agricole et aucun lieu d'habitation ne se retrouvent sous la ligne Très Haute Tension. Nous savons que ce risque est majeur dans les régions concernées (bocage mayennais, pays de Loiron) grâce au nombre d'habitants et au nombre d'exploitations agricoles présents.

C'est pourquoi, au nom du principe de précaution, nous refusons que les agricultrices, les agriculteurs, leurs enfants et les habitants du monde rural soient exposés à des risques majeurs pour le bien de la collectivité. Aussi, nous nous opposons à la nouvelle ligne Très Haute Tension.

Notre développement est durable

Nos besoins croissants en énergie sont de formidables perspectives pour l'économie, l'agriculture, les emplois et bien sûr l'environnement du département de la Mayenne.

La FDSEA de la Mayenne va tout mettre en œuvre pour que l'agriculture du département contribue de plus en plus aux nouveaux besoins grâce aux bio énergies. Les nouvelles techniques de production ouvrent des perspectives à l'agriculture pour répondre à ces objectifs.

La FDSEA de la Mayenne inscrit ses propositions dans le cadre d'un développement durable qui s'articule autour de 3 points indissociables, à savoir :

- **l'économie,**
 - **le social,**
 - **l'environnement.**
- **L'économie,** après le NON à l'Europe, nous avons constaté une progression de la mondialisation non encadrée, où seule l'économie prime au détriment de l'homme avec des effets néfastes pour la planète.
- **Le social** seul, sans l'économie et l'environnement, n'a pas d'avenir.
- **L'environnement** seul, sans le social et sans l'économie, conduit à considérer que l'homme est de trop sur cette terre.

La proposition de développement de la FDSEA de la Mayenne est équilibrée au service de l'homme.

Le projet de RTE ne s'inscrit pas dans notre projet développement durable.

Le président de la FDSEA de la Mayenne
Claude CHARON



LA MAYENNE : UN TERRITOIRE DYNAMIQUE ET PRESERVE

L'agriculture : un poids économique important

Un territoire agricole prépondérant

L'agriculture mayennaise occupe 410 000 des 521 000 hectares que recouvrent le département, soit plus de 77% du territoire.

Les 9800 exploitations, qui mettent en valeur ces surfaces, représentent 13600 actifs agricoles. Ce dernier élément situe l'agriculture mayennaise à un niveau d'emploi élevé, puisque 12% de la population travaillent dans ce secteur d'activité : ce taux est de 3 fois supérieur à la moyenne nationale.

L'agroalimentaire : 1^{er} secteur industriel

L'agriculture bénéficie d'un environnement agroalimentaire favorable : entreprises laitières, abattoirs, pour l'essentiel, représentent 5600 emplois.

Ainsi, parmi les entreprises qui emploient plus de 50 salariés, le département compte 7 laiteries, 6 abattoirs de volailles, 1 abattoir de porc, 1 usine de charcuterie-salaison.



L'activité d'élevage

La Mayenne occupe :
le 2^{ème} rang français en viande bovine,
le 5^{ème} rang en porcs et en lait,
le 11^{ème} rang en volailles.

Cette tradition d'élevage explique la forte implantation de cultures fourragères, sur 70% des surfaces agricoles.

L'orientation dominante est laitière, complétée d'une production de viande bovine ; ainsi, en valeur, 61% de la production départementale sont générés par ces deux activités, lait, viande.

En tout état de cause, l'Ouest Mayennais correspond aux cantons où la production animale est la plus importante que ce soit en nombre de vaches laitières, de bovins mâles, de porcs.

Un environnement bocager et paysager de qualité

La prédominance de l'élevage dans ce secteur Ouest Mayennais et la présence de vallonnements ont conduit les exploitants à maintenir un maillage bocager de qualité, voire à le rénové.

En lien, avec les collectivités locales, l'agriculture a pris toute sa part dans des réalisations concrètes d'aménagements divers.

Replantations de haies, aménagements paysagers de nombreux sièges d'exploitation permettent de donner une image attrayante du territoire, à travers lequel le patrimoine bâti revêt un caractère architectural certain.

L'ensemble des caractéristique du territoire couvert par les fuseaux d'étude : une activité d'élevage dynamique et performante et un environnement de qualité, mérite une prise en compte en amont du projet.

DÉPARTEMENTALE DES SYNDICATS

sur le projet de ligne à très haute tension Cotentin-Maine

ITS AGRICOLES DE LA MAYENNE



Projet ligne très haute tension

Les JA et la FDSEA de la Mayenne disent NON

- Après avoir consulté ses adhérents des cantons concernés pour le projet de la ligne 400 000 W,
- Après avoir écouté RTE lors d'une réunion où étaient présents plus de 250 agriculteurs,

Le conseil d'administration de la FDSEA en concertation avec les JA a décidé de dire **Non au projet de la ligne Très Haute Tension**, pour les raisons suivantes, à savoir :

- à ce jour RTE est incapable de garantir une distance minimum entre les sièges d'exploitation et la ligne, donc de garantir une non exposition des exploitants agricoles et leurs familles aux charges électromagnétiques
- demain, les familles d'agriculteurs seront exposées aux rayonnements.
- demain, l'activité agricole (particulièrement les animaux) subira des préjudices.
- demain, le patrimoine des agriculteurs sera dévalorisé.

RTE a priorisé avec les défenseurs de l'environnement la protection des oiseaux migrateurs, les zones humides, les petites fleurs et les forêts...

Qu'en est il des agriculteurs et de leur famille ?

RTE a omis de prendre en compte les agriculteurs, les hommes, les femmes et les enfants qui seront les plus exposés.

RTE a omis de prendre en compte le nombre des agriculteurs sur la zone présumée (une des plus importantes de France).

RTE a négocié avec les collectivités pour attribuer des enveloppes importantes aux communes. Leurs avis comptent-ils plus que celui des agriculteurs dans l'enquête d'utilité publique pour que des dédommagements importants leur soient octroyés ?

N'ayant aucune garantie sur la protection des sites d'exploitation et des agriculteurs, les JA et la FDSEA s'opposent à la THT au nom du principe de précaution.

Pour faire face aux nouveaux besoins d'énergie dans la décennie à venir (+ 29%) nous proposons de développer

- Le renforcement des bilans énergétiques,
- Bio énergies (colza et bois pour le chauffage, etc...),
- Solaire : le monde agricole possède d'importantes surfaces couvertes,
- l'éolien,
- La méthanisation,
- La géothermie.

La FDSEA et les JA demandent à la Chambre d'Agriculture de dégager des moyens supplémentaires afin de relever le défi de l'énergie pour la décennie à venir.

Les JA et la FDSEA invitent tous les élus à soutenir notre démarche.

Le projet d'implantation d'un nouveau réacteur nucléaire EPR dans la Manche et les besoins d'électricité de la Région Bretagne impliquent la définition d'un nouveau couloir afin de transporter l'électricité d'un lieu de production à un foyer de consommation. Parmi les projets de couloirs retenus, il se trouve que le département de la Mayenne est concerné. De l'utilité publique de ce chantier, la F.D.S.E.A de la Mayenne ne la conteste pas, toutefois, il est de nombreuses questions que se posent ses adhérents reflétant ainsi l'inquiétude de la majorité de la Profession Agricole.

La F.D.S.E.A. de la Mayenne souhaite par ce "cahier d'acteur" mettre au clair les doutes et inquiétudes de ses adhérents mais aussi que les pouvoirs publics y répondent avec précision et anticipation.

La F.D.S.E.A. "agir pour une agriculture forte et innovante"

Forte de plus de 4000 exploitations adhérentes sur près de 6800 exploitations professionnelles, et de plus de 200 syndicats locaux dans les 276 communes mayennaises, la F.D.S.E.A. de la Mayenne possède incontestablement le plus important réseau rural du département. En sa qualité de syndicat majoritaire, elle est un représentant majeur de la Profession Agricole du département.

Face au projet de traversé du département par la Ligne à Très Haute Tension (THT), les adhérents de la F.D.S.E.A. ont fait remonter au niveau départemental un certain nombre d'interrogations auxquelles n'ont pas répondu les représentants d' R.T.E., expliquant ainsi notre position de refus de la T.H.T.

Très densément maillée sur l'ouest du département, l'activité agricole risque de subir de nombreux bouleversements avec la mise en place de la Ligne à THT.



Nos propositions : Mot du Président de la Commission Environnement :

- Face aux besoins nouveaux en matière d'électricité mais aussi à l'impératif de sécuriser le maillage, R.T.E. prévoit une augmentation des livraisons d'environ 30% d'ici 10 ans. Nous affirmons qu'il existe d'autres sources d'approvisionnements tels que ceux qui ont été cités précédemment.
- Parmi ceux-ci l'agriculture peut devenir un partenaire de premier ordre dans la mesure où elle peut fournir les matières premières indispensables à l'existence de ces énergies. En effet, elle dispose de surfaces importantes pour l'implantation des éoliennes, de capteurs solaires et pour la géothermie, d'animaux pour entretenir les besoins liés à la méthanisation, les surfaces en culture pour les biocarburants.

L'agriculture Mayennaise représente plus de 50% de l'activité économique, de l'emploi du département que ce soit en amont ou en aval.

Les exploitations agricoles du département sont en majorité de type familial, et leurs nombres encore importants à ce jour ainsi que leurs renouvellements, prouvent la dynamique agricole de ce département. Cette densité de population agricole permet le maintien de l'activité économique dans les bourgs (école, poste, commerce...), l'entretien du territoire car s'il existe encore un maillage bocager sur le département, c'est bien grâce aux agriculteurs. Ce ne sont pas des destructeurs comme on pourrait l'insinuer mais bien des défenseurs de la nature, car aujourd'hui si l'on trouve toujours des espèces protégées, de nouvelles variétés de plantes c'est bien parce que l'entretien de la nature leur permette de vivre et de se développer. Que l'on tra-

verse la Mayenne par route ou par air on peut se rendre compte de son bocage, son calme, sa verdure (ancien slogan estampillé à l'entrée du département).

Mais derrière cette contemplation de la nature, il y a une activité économique qui a peut être été polluante dans les années 60 à 70 mais à cette époque il fallait nourrir les populations.

A ce jour, que nous avons atteint l'auto-suffisance alimentaire, les agriculteurs associent acte de production et protection de l'environnement, chiffres à l'appui nous constatons depuis 6 ans une diminution de la production animale dans les zones à forte densité, une diminution des intrants (engrais) et une baisse des nitrates dans les eaux de surface et ceci grâce au programme de mises aux normes des exploitations agricoles depuis 1994, qui a permis de mieux stocker et valoriser les déjections animales. Les agriculteurs sont tout à fait conscients d'allier économie et écologie mais ne faisons pas de l'écologie une idéologie politique.

L'évolution permanente de la technicité, de la technologie, de l'informatique nous oblige à être de plus en plus compétitifs et de ce fait de plus en plus consommateurs d'énergie, profitons de ce nouvel élan pour développer toutes les énergies possibles issues du milieu agricole pour palier ce nouvel essor économique.

De ce fait, la FDSEA participe vivement à la défense des agriculteurs tant en matière économique qu'environnementale, et c'est pour ces raisons qu'elle revendique fréquemment car trop de propositions et décisions sont prises sans l'avis de la profession agricole car, jusqu'à ce jour ce sont bien les agriculteurs qui sont propriétaires ou exploitants du foncier et qui entretiennent une grande partie du territoire.

Laissons cette profession prendre ses décisions car elle a prouvé maintes fois qu'elle était capable de s'organiser.

Christophe BECHU
Président de la Commission
environnement de la F.D.S.E.A
de la Mayenne

Les cahiers d'acteurs

Dans le cadre du débat public organisé par la CPDP THT Cotentin - Maine
Esplanade de la Gare - Chemin du Halage - BP 40326 - 50006 Saint-Lô cedex
tél. 02 33 05 71 40 - Fax 02 33 05 03 68

Courriel : contact@debatpublic-THTcotentin-maine.org

www.debatpublic-THTcotentin-maine.org

Crédits photos : FDSEA-Mayenne, CPDP THT Cotentin-Maine - Imprimerie Corlet

Décembre 2005